Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260629-50062026-DE

Paraphe :

Mairie d'OUESSANT – 29242 OUESSANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 29 juin à 17h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire David QUANTIN.

Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Cédric CAÏN, Thiphaine DAVID, Christophe MONTFORT, Gwenaëlle LOUËT, Rachel GRÜNWEISER, Marina MITH, Jean-Patrice BERNARD, MINIOU Marie-Noëlle, Lydia ROLLAND
Absents excusés : Jean GOUZIEN, Joël RICHARD, Tiphanny PETTON
Ont donné procuration : Jean GOUZIEN à Cédric CAÏN, Joël RICHARD à Lydia ROLLAND, Tiphanny PETTON à Rachel GRÜNWEISER
Secrétaire de séance : Cédric CAÏN
Date de convocation : 24 juin 2026
Date de transmission au contrôle de légalité : 30 juin 2026
Date d'affichage : 30 juin 2026

N° 50-06-2026 – EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF– RAPPORTS ANNUELS DU DÉLÉGATAIRE – ANNÉE 2025

Rapporteur : M. le Maire

- **Exposé**

La commune a confié à la société Eau du Ponant, dans le cadre d'une délégation de service public, la gestion du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif. Le contrat a débuté le 1 er janvier 2022 et s'achèvera le 31 décembre 2030.

Conformément au Code de la commande publique, le délégataire a produit à la collectivité des rapports d'activité annuels pour 2025.

Vu la présentation synthétique des rapports du délégataire des concessions du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif, pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **de prendre acte des rapports annuels pour 2025 du délégataire des concessions du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif, joints en annexe.**

Le secrétaire de séance,
Le 3ème Adjoint au Maire
Cédric CAÏN,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
David QUANTIN,

MAIRIE D'OUESSANT (29242 Finistère)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)